

## Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?

**Le pouvoir d'achat augmente-t-il autant que ne le dit l'INSEE ? Bien que la méthodologie de calcul de l'inflation soit tout à fait solide, les Français peuvent être trompés par des biais perceptifs. Cette obsession des prix occulte cependant le véritable combat, qui est celui des revenus. Alors que le PIB augmente régulièrement, n'y aurait-il aucun « gagnant » ? Et quel est l'impact de l'augmentation de certains postes de dépense ? La question du pouvoir d'achat renvoie en fait à des réformes structurelles de notre système social.**



**P** principale préoccupation des Français, chausse-trappe des hommes politiques, revendication phare des syndicats, slogan des grands distributeurs... qui a pu échapper dernièrement au pouvoir d'achat ?

La campagne présidentielle de 2007 nous avait en effet promis plus de pouvoir d'achat et une vie moins chère. Malgré la multiplication des commissions d'études et des réformes, l'opinion publique ne cesse d'affirmer avec force : « le pouvoir d'achat baisse ! ».

Contre l'air du temps, la note de conjoncture de l'INSEE publiée en décembre 2008 annonce un gain de pouvoir d'achat de 1,1 % pour l'année écoulée et de 3,3 % en 2007. Dans la tourmente actuelle, cette communication semble incongrue.

Afin d'éclaircir ce malentendu, revenons aux sources : le pouvoir d'achat est simplement la comparaison de l'évolution des revenus des Français et de l'évolution des prix. Il faut donc s'intéresser à la mesure de l'inflation, puis à l'évolution des revenus au cours de ces dernières années, notamment les revenus salariaux et les retraites. Nous terminerons par un examen des postes de dépense qui ont le plus augmenté ces derniers temps.

### Indice des prix et pouvoir d'achat : des grandeurs économiques souvent mal comprises

Plusieurs raisons peuvent expliquer le décalage persistant entre le ressenti des Français et les chiffres officiels.

#### Des biais perceptifs

Tout d'abord, le Français moyen n'existe pas : les moyennes agrègent les situations individuelles mais, bien souvent, elles ne représentent personne. Le loyer pèse ainsi 6 % dans l'indice des prix à la consommation (IPC), ce chiffre agrègant des propriétaires, qui n'en payent pas, et des locataires, pour qui il dépasse parfois 30 % du revenu. Par ailleurs, nous comparons spontanément les prix actuels en euro aux prix en francs de 2001, en négligeant les 14 % d'inflation advenus depuis. L'opinion répandue, que depuis l'euro tout augmente a s'avérer de plus en plus vraie...

On peut ensuite noter une augmentation des « vœux d'achat » liée à la diffusion des nouveaux modes de vie, générateurs de frustrations : tout est accessible, tout devrait donc m'être possible. Par ailleurs, la multiplication des packages et des promotions brouille l'idée de juste prix. Le doute s'instille alors. Enfin, d'une manière générale, nous ressentons beaucoup plus douloureusement une baisse de niveau de vie qu'une hausse. Dans la situation actuelle de quasi-stagnation, si ceux qui gagnent se taisent et ceux qui perdent se plaignent, on n'entend que le chœur des mal-lotés.

#### Le gâteau est plus gros mais nous sommes plus nombreux

Cependant, la psychologie du consommateur n'a pas toute la responsabilité du malentendu. Les +2,2 % par an de 2003 à 2006 ne sont en effet absolument pas un gain de pouvoir d'achat

par personne ! C'est au contraire un objet macroéconomique qui comprend l'ensemble des revenus des Français. Quand la population française augmente, le gain individuel est moindre. D'autre part, les ménages tendent à se morceler (personnes âgées seules, divorcées), ce qui augmente les besoins de consommation pour chaque individu (logement, électro-ménager). La véritable augmentation de pouvoir d'achat, mesurée par unité de consommation<sup>2</sup>, est de seulement 1,2 % par an. Cela explique que personne n'ait vraiment constaté d'amélioration, d'autant qu'il ne s'agit que d'une moyenne. Afin de dissiper le malentendu, la communication gagnerait donc à être faite sur le pouvoir d'achat par unité de consommation.

### *Mesurer les prix ou mesurer les dépenses ?*

Pour mesurer l'impact des prix sur le pouvoir d'achat, on utilise le fameux panier de la ménagère. Il se compose de milliers de biens et de services dont on relève les prix tous les mois dans un grand nombre de points de vente sur le territoire afin de représenter tous les types de villes et de commerces. Ce panier est mis à jour chaque année, en fonction des habitudes de consommation.

Le point qui est le plus souvent critiqué dans le calcul de l'indice est l'effet qualité. En effet, les prix peuvent baisser alors que la dépense, elle, augmente. C'est le paradoxe du téléviseur : lorsqu'un ménage décide de choisir un écran plat deux fois plus cher qu'un écran cathodique, ce n'est pas une hausse de prix : les prix des écrans plats sont en baisse, de même que ceux des écrans cathodiques. L'indice enregistre donc une baisse des prix des téléviseurs alors même que la dépense des ménages est en hausse. L'IPC est donc bien un indice de prix, et non un indice de dépenses.

Enfin, acheter son logement est considéré comme un investissement dans du patrimoine et ne relève pas de la consommation. L'IPC ne reflète donc pas la hausse récente des prix de l'immobilier car telle n'est pas sa vocation.

La plupart des critiques à l'égard de l'INSEE tiennent donc à ce que cet indice ne mesure que les prix, pas la modification de notre consommation ou nos investissements. Tous les acteurs soulignent cependant la fiabilité de l'IPC pour mesurer l'inflation. Il serait néanmoins souhaitable d'afficher à côté de cet indice des indicateurs synthétiques sur les évolutions de l'immobilier.

De façon générale, l'inflation étant restée faible ces dernières années, l'important n'est-il pas de savoir si les revenus suivent ?

### **La hausse continue du pouvoir d'achat cache de nombreuses stagnations.**

De 1978 à 2005, le pouvoir d'achat a augmenté très régulièrement : +1,2 % par personne et par an, soit un gain cumulé de 37 %. Qui, dans ce cas, souffre d'une baisse du pouvoir d'achat ?

### *Les salaires stagnent depuis 30 ans*

Le pouvoir d'achat se fonde sur le revenu disponible brut des ménages. La moitié de ce revenu est composée des salaires nets. Or, lorsque l'on calcule l'évolution entre 1978 et 2005 du revenu salarial moyen, perçu par les gens qui ont travaillé ne serait-ce qu'une fois dans l'année, on constate que le pouvoir

d'achat de ce revenu salarial moyen a légèrement baissé entre 1978 et 2005 !<sup>3</sup>

### *Poids des dépenses sociales, faible hausse de la productivité*

Comment comprendre que le sort de la population s'améliore alors que les choses semblent si moroses pour les salariés ? Il faut en fait distinguer deux périodes.

De 1978 à 1995, le gain de pouvoir d'achat du salaire brut augmente de 0,7 % par an, alors que celui du salaire net est nul. L'explication ? Un accroissement très rapide des prélèvements sur les salaires, qui sert à financer une augmentation des dépenses de protection sociale, liée au vieillissement de la population.

Depuis 1995, on observe une stabilisation relative de la part des dépenses de protection sociale. Le salaire moyen en euros constants progresse de 0,9 % par an, ce qui reste relativement faible. La productivité du travail n'augmente que peu et la croissance de l'économie française tient en grande partie à l'accroissement du nombre de salariés. Ceux qui gagnent sont les chômeurs retrouvant un emploi, alors que les salariés en poste n'y gagnent rien.

### *Les retraités ne sont pas mieux lotis*

Les retraités seraient-ils gagnants ? En moyenne, il vaut mieux être retraité aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans ! La pension moyenne du retraité a en effet subi une évolution plutôt favorable puisqu'elle a augmenté de 1,3 % par an en moyenne entre 1988 et 2004. Mais, depuis 1993, la pension individuelle du régime général est revalorisée selon le niveau de l'inflation, autrement dit un gain de pouvoir d'achat de... 0 %, si l'on s'intéresse à l'évolution du pouvoir d'achat d'un retraité donné. Premier pas vers la résolution du problème de financement des retraites, cette règle condamne les retraités à voir leur niveau de vie baisser comparativement à celui du reste de la population.

### *Autant de perdants que de définitions de l'évolution des revenus*

Les paragraphes précédents montrent l'importance des effets de structure de la population dans le débat sur le pouvoir d'achat. Trois approches différentes de l'évolution des revenus sont en effet possibles et leur confusion dans les discours tend à brouiller les prises de position sur le sujet.

On peut raisonner par catégorie de la population, par exemple les salariés. Les individus qui composent cette catégorie changent au fil des années (entrée et sortie du marché du travail). Leur pouvoir d'achat est la moyenne du pouvoir d'achat de cette catégorie. Selon ce point de vue, le groupe des salariés et celui des retraités stagnent.

On peut également suivre l'évolution d'une personne au fur et à mesure qu'elle progresse dans sa vie et sa carrière. Une perte de pouvoir d'achat sera douloureusement ressentie par cette personne et le phénomène est fréquent : 40 % des salariés de plus de 50 ans voient le pouvoir d'achat de leur salaire baisser entre 2000 et 2005.

Enfin, on peut regarder ce que gagne une personne ayant tel âge, telle qualification. À cet égard, le smicard actuel est mieux loti que celui d'autrefois : +1,1 % de pouvoir d'achat par an sur

**« La plupart des critiques à l'égard de l'INSEE tiennent donc à ce que cet indice ne mesure que les prix, pas la modification de notre consommation ou nos investissements ».**

1978 – 2005. En revanche, le fonctionnaire, à emploi donné, est perdant, le point d'indice ayant perdu 0,5 % de pouvoir d'achat par an entre 1980 et 2007.

Le débat sur le pouvoir d'achat dans la fonction publique a d'ailleurs été révélateur : le gouvernement a argué de l'augmentation du salaire moyen (notion 1), proposé une garantie individuelle de pouvoir d'achat (notion 2), mais les syndicats ont mis en avant la baisse du pouvoir d'achat d'un poste donné (notion 3), qui touche notamment les jeunes entrants.

### **Jeunes et précaires : les nouveaux perdants**

Deux tendances lourdes peuvent expliquer un sentiment de perte de pouvoir d'achat par rapport à un référentiel de moyen ou long terme.

Tout d'abord, les personnes en situation précaire (temps partiels, intermittents, intérimaires) sont particulièrement pénalisées. Ils perçoivent un revenu salarial annuel moyen deux fois inférieur à celui des salariés en CDI, et ils ont des difficultés à se loger. En trente ans, les salariés précaires sont passés de 17 % à 31 % de la population !

Par ailleurs, le revenu salarial moyen des jeunes de moins de 30 ans baisse entre 1978 et 2005. La proportion de jeunes salariés qui sont en emploi instable malgré 10 ans passés sur le marché du travail est passée de 3 à 13 % entre 1982 et 2002. D'autre part, le salaire horaire a décliné à niveau de qualification constant, notamment pour les diplômés du supérieur. À niveau d'études égal à celui de ses parents, on gagne moins.

Enfin, les prévisions de pouvoir d'achat pour la jeune génération sont grises : difficulté à se loger vue la hausse des prix de l'immobilier et la concentration de ce patrimoine dans les mains des plus âgés ; charge de retraites plus importantes pour cette même génération, qui viendra grever leurs propres revenus ; pression que l'essor des pays émergents fera peser sur leurs salaires.

### **Les hausses médiatiques des produits alimentaires masquent le problème du logement cher.**

Ces analyses dressent un portrait assez morose de l'évolution du pouvoir d'achat des Français mais elles ne mettent pas en évidence de phénomène brutal récent.

Le cri contre la vie chère dans les sondages et les médias semble dépasser la fadeur de ce constat en demi-teinte et nous amène à chercher d'autres coupables.

Un mot magique semble avoir été trouvé pour les résumer : les dépenses contraintes. Sous ce mot, beaucoup regroupent toutes les dépenses indispensables auxquelles on ne peut échapper et notamment : l'alimentaire, l'énergie et le logement.

Nous passerons rapidement sur l'énergie. Si on ne peut nier les fortes hausses constatées en 2008, celles-ci nous ramènent à la question de notre avenir énergétique qui dépasse notre propos.

### **L'alimentaire : des hausses récentes mais modérées**

L'alimentaire a une importance symbolique pour les Français, bien que son poids dans les dépenses des ménages reste faible et assez uniformément réparti : 15 % des dépenses en moyenne et 17 % pour les plus modestes. Sur dix ans, les prix de l'alimentaire augmentent en moyenne de 2,1 % par an, pour une inflation générale de 1,8 %. Sur le très long terme, le progrès technique permet de réduire drastiquement le coût de production et donc le prix des denrées alimentaires : une heure de travail d'un ouvrier permettait d'acheter environ 350 g de blé en 1700, 20 kg en 1980 et 116 kg en 2006.

Il est vrai que l'on a observé en début d'année 2008 des augmentations plus marquées sur l'alimentaire, sans pour autant être excessives. En octobre 2008, une augmentation annuelle de 4,9 % a été constatée sur les produits alimentaires (contre 2,7 % d'inflation). La fin de 2008 fut par ailleurs marquée par une relative stabilité de ces prix. Cette hausse est liée à l'augmentation des cours mondiaux de l'énergie, et, par conséquence, des céréales. Le cours du blé en dollars a quasiment doublé d'avril à octobre 2007, hausse atténuée pour les Européens par l'appréciation de l'euro face au dollar. Les prix de l'alimentaire ont cependant progressé plus vite en France que dans le reste de zone euro, ce qui révèle que la concurrence dans la grande distribution n'est pas assez importante : les monopoles locaux pénalisent le consommateur. Une autorité de la concurrence forte pourrait favoriser une baisse des prix et ainsi compenser les hausses des derniers mois.

Cette hausse ponctuelle des prix de l'alimentaire a donc pour l'instant des conséquences plus symboliques que financières dans le budget des ménages.





## La réalité du logement cher

Autre symbole, les dépenses liées au logement sont en très forte hausse depuis plusieurs années. De 2000 à 2008, les loyers dans le parc privé ont grimpé à plus de 4 % par an en moyenne et les prix à l'achat de 10 % par an. Les locataires et les nouveaux accédants à la propriété sont donc les victimes du logement cher.

De 17,5 % en 2001, la part des dépenses de logement est passée en 2006 à 20,2 %. Pour les 20 % des ménages les plus modestes, le poids des dépenses de logement dans le revenu est passé de 31 % à 44 % sur la même période. La vie chère, c'est donc d'abord le logement cher.

Le vieillissement de la population et les phénomènes de décohabitation sont à l'origine d'une augmentation rapide de la demande de logements. Une politique de soutien de la demande, électoralement intéressante, est détournée par le marché au profit des vendeurs et des bailleurs. Les prix atteints en 2008 étaient d'ailleurs révélateurs d'une bulle, qui est en train de se résorber, à la faveur de la récession.

La hausse tendancielle des prix du logement résultait en fait avant tout d'une offre de logements insuffisante, due en grande partie au manque de foncier constructible disponible<sup>4</sup>. La construction de nouveaux logements semble maintenant avoir rejoint le niveau de la demande potentielle pour la période 2005-2020, à condition que l'on puisse libérer assez de foncier dans les années à venir pour maintenir ce niveau de construction. Le développement de politiques publiques de l'offre, soutenant les nouvelles constructions et la libération de foncier constructible, semble donc plus que souhaitable.

Cette pénurie d'offre frappe durement les plus modestes, dont la moitié sont logés dans le parc privé. Les mécanismes d'attribution des logements sociaux conduisent souvent à ne pas loger les plus nécessiteux mais les plus solvables. Être locataire HLM signifie bénéficier d'un véritable statut, qui sépare arbitrairement les plus modestes en deux groupes, indépendamment de leurs revenus. L'aide publique au logement combine aujourd'hui habitat social et aides personnelles au logement ; elle devrait être largement repensée afin de prendre en compte les revenus, la composition du ménage et la zone géographique plutôt que le statut du logement occupé. Pourquoi aider celui qui, avec plus de ressources, vit en logement social au détriment de celui qui gagne moins et vit dans le parc privé ?

## Conclusion

Au-delà des biais perceptifs, les indices de l'INSEE permettent une mesure satisfaisante de l'inflation, qu'il faudrait compléter par des indicateurs sur l'immobilier. En revanche, la notion de « pouvoir d'achat » est plus problématique. Si elle fait sens du point de vue macro-économique, son évolution ne rend pas compte de la multiplicité des évolutions sous-jacentes.

En effet, la faible hausse du pouvoir d'achat global est absorbée par les modifications de la structure de la population française : décohabitations, vieillissement, baisse du chômage mais explosion du travail précaire. Dans ce contexte, l'augmentation rapide et continue des dépenses de logement a eu des effets dramatiques sur les budgets des plus pauvres, que le parc social ne peut loger.

Le logement des plus modestes nécessite un recentrage des politiques publiques sur le soutien à l'offre, au risque de confirmer la baisse actuelle des prix et de subir le mécontentement des propriétaires appauvris. Le logement social devrait également redonner la priorité aux ménages les plus modestes, en organisant la mobilité des locataires. Les fruits de telles réformes ne pourront se faire sentir qu'à moyen terme.

En terminant notre étude en juin 2008, nous faisons les constats suivants, fondés sur l'analyse des évolutions des

dernières dizaines d'années : que le statut protecteur de certains (CDI, HLM, retraité propriétaire) leur permettait de préserver leur pouvoir d'achat tandis que d'autres avaient vu leur niveau de vie décliner ; que l'emballage médiatique sur le pouvoir d'achat risquait de détourner des vrais enjeux de compétitivité, de politique de l'énergie et du logement, dont seule la maîtrise permettra de garantir le pouvoir d'achat ; que le pouvoir d'achat ne doit pas être un objectif de court terme mais qu'en ayant remplacé la seule question de l'emploi dans le discours politique, il peut être utilisé pour expliquer aux Français les réformes dont le pays a besoin.

Aujourd'hui, la crise est là. Force est de constater que la question du « pouvoir d'achat » ne fait plus l'actualité, supplantée par des enjeux plus graves. Les statuts protecteurs de certains n'en demeurent pas moins un avantage. Et si la situation justifie des mesures volontaristes en faveur de l'emploi, il reste qu'au-delà des mesures d'urgence, notre pays ne pourra pas faire l'impasse sur une réflexion sur son économie et les réformes nécessaires, seul moyen de garantir à terme le pouvoir d'achat des Français.

Thomas Pillot, Anne-Cécile Rigail, Hubert Virlet,  
*Ingénieurs des Mines*

**Avvertissement :** Cet article est le résumé d'un travail effectué entre septembre 2007 et juin 2008, dans le cadre d'un mémoire du Corps des mines. Il est fondé sur une analyse à moyen terme d'évolutions passées et ne prend donc pas en compte des événements survenus plus récemment, et notamment ce qu'il est désormais convenu d'appeler « la crise ». Ces événements ont un peu éclipsé les questions de pouvoir d'achat, sans toutefois remettre en cause l'intérêt et la validité des faits et réflexions rapportés ici.

## NOTE

<sup>1</sup> T. Pillot, A.-C. Rigail, H. Virlet, *Mais où est donc passé notre pouvoir d'achat ?*, septembre 2008, publication École des mines, <http://www.annales.org/gazette/gazette-51-03-09.html>

<sup>2</sup> L'unité de consommation permet de compter les gens à l'intérieur d'un ménage afin de montrer les économies qu'ils font en vivant ensemble : un adulte vaut 1 unité, un deuxième vaut 0,5 et les enfants de moins de 14 ans valent 0,3.

<sup>3</sup> R. Aerberhardt, J. Pouget, A. Skalitz, *Le revenu salarial et ses composantes : évolution et inégalités de 1978 à 2005*, Les salaires en France, 2007

<sup>4</sup> *Les politiques publiques à l'épreuve du logement cher*, D. Bonnefoi, S.-P. Eury, P. Pribile, Mémoire du Corps des Mines, 2007.

La *Gazette de la Société et des Techniques* a pour ambition de faire connaître des travaux qui peuvent éclairer l'opinion, sans prendre parti dans les débats politiques et sans être l'expression d'un point de vue officiel. Elle est diffusée par abonnements gratuits. Vous pouvez en demander des exemplaires ou suggérer des noms de personnes que vous estimez bon d'abonner.

Vous pouvez consulter tous les numéros sur le web à l'adresse :  
<http://www.annales.org/gazette.html>

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS Dépôt légal mars 2009

### *La Gazette de la Société et des techniques*

est éditée par les *Annales des mines*,  
120, rue de Bercy - télédéc 797 - 75012 Paris  
<http://www.annales.org/gazette.html>  
Tél. : 01 42 79 40 84

Fax : 01 43 21 56 84 - mél : [mberry@paris.ensmp.fr](mailto:mberry@paris.ensmp.fr)  
N° ISSN 1621-2231.

**Directeur de la publication :** Pierre Couveinhes

**Rédacteur en chef :** Michel Berry

**Réalisation :** PAO - DPAEP - 4 B

**Illustrations :** Véronique Deiss

**Impression :** Royer



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI